

A l'attention des réalisateurs : le Festival international du film sur la migration lance sa cinquième édition en appelant le monde entier à participer

Genève - Le plus grand festival international du film consacré à la migration lance sa cinquième édition, avec un appel mondial à candidature. Toutes les candidatures seront examinées dans les catégories long-métrage, court-métrage et film en ligne. Toute candidature peut être soumise au plus tard le 21 juin 2020.

Le Festival international du film sur la migration (GMFF) est unique : il est le seul concours cinématographique au monde à se dérouler sur six continents en même temps, avec plus de 700 projections à travers le monde en 2019. Au vu de la pandémie mondiale actuelle de COVID-19, le festival proposera des projections, des débats et des rencontres en ligne avec les réalisateurs et les experts de la migration à l'heure de la distanciation sociale et s'adaptera à la situation.

Fondé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en 2016, Le Festival international du film sur la migration recentre les débats autour de la migration, en offrant une vue kaléidoscopique. Il met en lien le public du monde entier avec la tragédie de la migration humaine, qui est à l'origine des principes fondamentaux du cinéma depuis l'invention de cet art - par les migrants - il y a près de deux siècles.

En 2019, à l'occasion de la 4ème édition du GMFF, des films de tous genres ont été projetés devant 60 000 spectateurs. Sur les 607 films soumis à l'examen par un panel de juges au printemps dernier, 32 ont finalement été choisis pour être projetés à différents endroits partagés par les missions de l'OIM dans 108 pays, souvent dans de nombreuses villes le même jour. Les œuvres achevées dans près d'une vingtaine de langues ont été vues par des milliers de cinéphiles - dans des théâtres et des salles de classe, dans des ambassades, et même dans des camps de transit dans le désert où des migrants les regardaient sur des écrans de fortune.

Chaque année, le festival s'achève par une cérémonie de remise de prix le 18 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des migrants des Nations Unies.

En 2020, l'OIM a l'intention de présenter le GMFF comme un festival en ligne. Cette décision, en plus de projections en direct à travers le monde, est due aux inquiétudes actuelles concernant la pandémie mondiale de COVID-19. L'OIM organisera des débats de groupe, des manifestations artistiques virtuelles internationales et d'autres événements - à la fois dans des lieux publics et en ligne.

Tous les films qui dépeignent les promesses et les défis de la migration sont éligibles.



Les films gagnants seront choisis par des jurys de professionnels du film, d'universitaires, d'experts de la migration et le public du monde entier.

Seuls les films soumis via [Film Freeway](#) seront acceptés.

Voici quelques règles supplémentaires :

Catégorie des longs métrages : Films de tous genres - long métrage, documentaire, animation - d'une durée totale d'au moins 41 minutes.

Catégorie des courts métrages : Films de tous genres d'une durée totale comprise entre 15 et 40 minutes.

Catégorie des films en ligne : Films de tous genres et toutes durées soumis par le réalisateur pour être diffusé en ligne. L'OIM présentera les films en ligne pour s'assurer que les œuvres soient sécurisées et que les droits restent ceux du réalisateur.

Délai de soumission

Les films de tous les genres (long métrage, documentaire, animation, etc.) et durées seront acceptés jusqu'au 21 Juin 2020.

Thème du Festival

Tous les films soumis doivent traiter des défis et promesses de la migration et des nombreuses contributions uniques qu'apportent les migrants à leurs nouvelles communautés. Les films qui traitent des perceptions négatives des migrants, qui combattent les stéréotypes et dressent un portrait positif des actions entreprises par et pour les migrants sont encouragés.

Langue

Les films doivent être en langue anglaise ou sous-titrés en anglais. Les sous-titres sont encouragés, même si le dialogue est en anglais, pour permettre la compréhension d'un maximum de spectateurs. Les films dans d'autres langues sont encouragés mais doivent être sous-titrés en anglais.

Année de production

Les films produits à partir du 1er janvier 2017 sont éligibles.

Droits

Les films ne peuvent être soumis que par les personnes détenant les droits légaux pour négocier l'utilisation de leur travail.

Sélection des films

Le Festival informera les candidats d'ici mi-août si leur film est sélectionné.

Pour chaque film sélectionné, soit le réalisateur ou la personne responsable de la soumission devra être prêt à fournir les images promotionnelles, une bande-annonce, la biographie du réalisateur du film et les transcriptions pour le sous-titrage

Les films déjà soumis lors des précédentes éditions du Festival ne sont pas éligibles pour cette année.

Aucun frais n'est à prévoir pour la soumission du film

Cliquez [ici](#) pour accéder au portail officiel du Festival international du film sur la migration (GMFF)

*Pour plus d'informations, veuillez contacter Mohamadou Ba , Assistant communication OIM Sénégal,
Tel. 33 869 32 00, email : communications.senegal@iom.int*